

## TRANSCRIPTION D'EXTRAIT D'ENTRETIEN

---

Dr B.Boyer, Médecin radiologue, Conseil de l'Ordre 54

### **Rubrique : S'appuyer sur la législation et la réglementation > Déontologie, Conseil de l'Ordre**

- **Missions du Conseil de l'Ordre :**

L'Ordre des médecins est chargé de veiller à la bonne application du Code de Déontologie Médicale et dans ce cadre, il est chargé également d'examiner les plaintes ou les doléances éventuelles, qui peuvent émaner de patients à l'encontre de médecins.

L'observation de ces plaintes ou doléances permet d'avoir une idée aussi précise que possible des difficultés qui peuvent survenir entre patients et médecins. Les plaintes des patients à l'encontre des médecins, en ce qui concerne leur relation, concernent pour une bonne part d'entre elles, l'information des patients qui a pu avoir été imparfaite par les médecins.

Elles concernent également une attitude des médecins que les patients jugent inadaptée soit à leurs conditions psychologiques, soit aux conditions dans lesquelles une annonce difficile leur a été faite, soit, éventuellement, relative à une mésentente humaine presque extérieure à la relation du médecin et du malade.